



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2018

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Date de la Convocation : 19 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept février à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN.

Étaient présents : Mesdames Alexandra BONOT, Aurore DUTARTRE, Véronique DUFETRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE, Mathilde GAGNY-NOURY ;

Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Daniel BOUCHARD, Christian GENDRE, Daniel BRESSAND, Dany GRANDJEAN, Serge THIRARD

Étaient excusés : Madame Caroline CORREIA, Monsieur Denis FENEON

Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE

Etat civil :

Naissance : Léonie, Coline, Amélie GANDON le 20 janvier 2018

Décès : Gérard, Cornélius, Joseph LAMMERANT le 13 février 2018

1. Ecole : lancement appel d'offre et calendrier

Les appels d'offre pour les 12 lots ont été lancés le 13 février et les dossiers sont téléchargeables sur la plateforme Klekoon. Les entreprises ont jusqu'au lundi 12 mars à 12h00 pour envoyer leur dossier et l'ouverture des plis aura lieu ce même jour à 14h30. L'architecte fera le rendu de l'analyse des offres reçues le 23 mars. Le choix des entreprises aura lieu le 27 mars et la signature des marchés et le démarrage du chantier le 9 avril.

Il est proposé de créer une « commission école » qui sera en charge de suivre le chantier.

2. Plan de financement rénovation de la demi-pension et abords Autorisation de demande de subventions pour la seconde tranche

Une demande de subvention sera faite au Conseil Départemental pour un montant de 60 000 € et 400 000 € au titre de la DETR.

3. Carte scolaire : suite

Le Maire fait lecture d'un courrier de l'inspecteur d'académie Monsieur Fabien BEN en date du 12 février dans lequel il précise que la préparation de la carte scolaire se fonde sur un examen approfondi et objectif de chaque situation. Pour le cas du RPI, l'IEN a arrêté le retrait d'un emploi « à suivre ». Cette mesure signifie qu'à ce jour le retrait de l'emploi est effectif et que cette situation sera obligatoirement réexaminée en juin lorsque les inscriptions des élèves seront affinées. Le Conseil doit se prononcer avant le 15 mars sur le lieu du retrait de cet emploi. Il est décidé que ce poste sera supprimé sur l'école de Saint Gengoux de Scissé afin d'équilibrer le nombre de classes sur les 2 écoles.

Le Maire complète ce point en disant qu'une rencontre avec les services de la Préfecture a eu lieu en Mairie afin de mener une réflexion sur un éventuel accueil d'une famille de migrants sur la commune. Il s'agit juste d'un premier contact qui n'engage en rien la commune. Un cadre légal existe pour accueillir cette population et il s'agit d'un accompagnement avec plusieurs services de l'Etat (CAF, CPAM, Préfecture...).

4. Projet nouveau restaurant : Place de stationnement

M Jean-Michel PELERIN souhaite ouvrir un restaurant dans la maison familiale située Rue Neuve. Un permis de construire a été déposé et en cours d'instruction auprès des services ADS de la MBA. Afin d'être en conformité avec la loi la création de cette activité nécessite la réalisation de places de stationnement pour accueillir la clientèle. M

PELERIN demande donc l'autorisation d'utiliser les zones de stationnement existantes sur les parcelles C 1634 et C 1636. Le conseil donne son accord.

5. Comptes administratifs ; comptes de gestion

Budget principal :

Alexandra Bonot, adjointe aux finances, présente le compte administratif 2017 qui donne les résultats suivants :

Fonctionnement : Dépenses : 657 722.91€
Recettes : 783 055.25€
D'où un excédent de 125 332.34€

Investissement : Dépenses : 203 935.44€
Recettes : 374 539.84€
D'où un excédent de 170 604.40€

Sous la présidence d'Alexandra BONOT, le Maire ayant quitté la salle, le conseil approuve à 11 voix pour et 1 abstention. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 qui n'appelle pas de remarques de sa part.

Budget assainissement :

Alexandra Bonot, adjointe aux finances, présente le compte administratif 2017 qui donne les résultats suivants :

Fonctionnement : Dépenses : 36 600.12€
Recettes : 84 810.90€
D'où un excédent de 48 210.78€

Compte tenu du résultat de l'exercice précédent, le résultat de clôture est de 87 273.44€

Investissement : Dépenses : 17 330.06€
Recettes : 108 909.64€
D'où un excédent de 91 579.58€

Compte tenu du résultat de l'exercice précédent, le résultat de clôture est de 10 931.81€

Le résultat de clôture global de l'exercice 2017 est de 98 205.25€

Sous la présidence d'Alexandra BONOT, le Maire ayant quitté la salle, le conseil approuve à 12 voix pour. Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 qui n'appelle pas de remarques de sa part.

6. Affectation de résultats

BUDGET PRINCIPAL

- ✓ Le résultat de clôture de l'exercice 2016 était de 312 071,44 €
- ✓ Affectation de 206 572 € à la section d'investissement au budget 2017
- ✓ Affectation de 262 070 € à la section de fonctionnement au budget 2017
- ✓ En 2017: résultat excédentaire de 125 332,34 €
- ✓ Affectation de résultat dissolution/fusion du CCAS: 2 039,57 €

Résultat de clôture en fonctionnement de l'exercice 2017 à affecter: 389 443,35 €

➤ **Affectation de résultat:**

- ✓ 150 000 € en réserve sur la section d'investissement
- ✓ 239 443.35 € à reporter sur la section de fonctionnement

BUDGET ASSAINISSEMENT

- ✓ Le résultat de clôture en fonctionnement de l'exercice 2017 à affecter est de 87 273.44€
- ✓ Affectation de 60 000€ en réserve sur la section investissement
- ✓ Affectation de 27 273.44€ reporter sur la section de fonctionnement

7. Débat d'orientation budgétaire

Le Maire présente les différents projets et les financements possibles. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a diminué de 41 178€ en 4 ans. Les recettes fiscales pour 2017 s'élèvent à 420 950€.

Etat de la dette sur le budget communal au 31/12/2017 capital restant à rembourser 492 134.77€ à un taux moyen de 3.44%.

Etat de la dette sur le budget assainissement au 31/12/2017 capital restant à rembourser 50 641.39€ à un taux moyen de 3.60€.

Estimation de la participation communale au SIVOS pour 2018 : 72 244€ (arrêt des rythmes scolaires en septembre 2018 et donc arrêt du transport du mercredi)

Projets : construction nouvelle école et rénovation de la cantine, WC Teppes Saint Martin, Voirie Aine et Rizerolles.

8. Droits de place

Un règlement de marché va être rédigé à destination des forains avec des tarifs réévalués.

9. Problème circulation Rue Neuve

Des véhicules se garent très régulièrement sur les trottoirs de la Rue Neuve ce qui rend très dangereuse la sortie de l'école. Le conseil rappelle que l'arrêt et le stationnement de tous véhicules est strictement interdit sur les trottoirs. Des panneaux « Interdit de stationner » vont être posés.

10. SYDESL : délégation de mandat pour la mise à disposition des données énergétiques multi-fluides

Autorité organisatrice de la distribution d'énergie, le SYDESL propose régulièrement à ses membres d'optimiser leurs consommations énergétiques, avec notamment les aspects suivants :

- Généralisation des diagnostics de performance énergétique des équipements et bâtiments communaux ;
- Mise en place d'un plan d'actions visant à la rénovation énergétique des bâtiments les plus énergivores ;
- Valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) obtenus après réalisation des travaux de rénovation permettant un meilleur retour sur investissement pour la commune ;
- Aide à la réalisation des Plans Climat Air Energie Territorial pour les collectivités concernées ;

Afin de réaliser ces différentes actions de manière mutualisée, le SYDESL compte se doter d'un outil informatique de gestion énergétique du patrimoine, qui sera alimenté par les données de consommation recueillies auprès de chaque commune. Ces informations permettront d'établir un suivi des consommations ainsi que des préconisations pour les réduire, qui seront mises gratuitement à la disposition de l'ensemble des communes de Saône-et-Loire.

Le Conseil décide de donner son accord De donner mandat au SYDESL pour qu'il récupère directement les données de consommation auprès des fournisseurs et/ou distributeurs tous fluides, conformément aux textes susvisés ; et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le mandat de délégation au SYDESL pour la récupération de ces données de consommation énergétiques.

11. MBA : proposition d'un fond de concours, soutien à la vidéo protection visant à la propreté des espaces publics communaux

Le Conseil décide de ne pas répondre à ce dispositif pour la commune d'Azé car la plupart des PAV (Points de collecte des déchets recyclables) sont situés loin des réseaux électriques et une telle installation nécessiterait trop de travaux.

12. Viticulture : présentation de la charte régionale

A la suite des inquiétudes émises par les riverains concernant les traitements dans les vignes, les viticulteurs de la Région ont signé une charte afin d'engager les territoires dans des démarches raisonnées. Cette charte se veut pédagogique pour expliquer le travail de la viticulture. Des exemplaires sont disponibles à la Cave d'Azé.

13. Travaux effectués et en cours

Les agents ont vidé le grenier du bâtiment de la Mairie afin de procéder à l'isolation des combles. Ils ont rebouché le trou dans la cour de l'école. Ils ont terminé l'aménagement du fossé à Conflans. Ils ont restauré les bancs communaux. Ils ont rebouché les trous Chemin de Tarroux. Ils ont posé le panneau Stop Chemin de Tuzot.

14 Au fil du mois

- *Commissions communales et intercommunales*
 - 25/01 : réunion cantonale
 - 30/01 : commission électorale, MBA, commission n°2
 - 17/02 : réunion des pompiers
 - 22/02 : MBA, conseil des maires
- *Autres rencontres*
 - 03/02 : AG Alpines Renault
 - 10/02 : Saint Vincent Péronne
 - 11/02 : concert quatuor de saxophone par Patrimoines d'Azé

15 Questions diverses

- Droit de préemption urbain : 3 biens sont proposés. La commune de préempte pas.
- Une nouvelle ligne de bus gratuite à Mâcon...
- Grottes : une nouvelle découverte d'ossement d'ours
- M. Bourgeon Jean Baptiste devient pompier d'Azé
- Départ retraite Mme Lauprêtre au 1^e mai 2018.
- Collecte des ordures ménagères Rue du Four. La MBA prévoit la réorganisation des tournées de collecte d'ordures ménagères afin de réduire, entre autres, le risque d'écrasement d'un agent de collecte ou d'un usager par le camion de collecte. Un problème de visibilité se pose à l'angle de la Rue Basse et de la Rue du Four. 3 nouveaux points de présentation seront créés Rue Basse. Les services de la MBA effectueront une communication auprès des habitants concernés.
- Problème du camping. M Le Maire a rencontré les gestionnaires du Camping qui regrettent le manque de communication entre eux et le Conseil Départemental concernant les travaux du nouveau bâtiment d'accueil.
- Proposition pour une maison d'assistante maternelle (MAM). Trois jeunes femmes ont contacté la Mairie pour voir si un tel projet pouvait être envisagé sur la commune.
- Demande d'une riveraine de la Rue Basse qui demande une prise en charge d'une partie de ces travaux de remise à niveau du sol afin d'éviter les ruissellements des eaux pluviales dans sa cave suite à la surélévation de la chaussée. Le Conseil ne donne pas son accord.
- Projet ouverture d'une crêperie. M Le Maire a rencontré un couple qui souhaiterait ouvrir une crêperie du monde Route de Montchanin.
- Proposition animation résidence des Tilles. Mme Fraisse propose des séances de médiation animale qui serait prise en charge par le Foyer Rural. Le Maire souhaite rencontrer Mme Fraisse pour discuter des conditions de cette animation.
- Concours « allées d'arbres et second œuvre ». Sites et Monuments organisent un concours destinés à encourager la préservation, le bon entretien et la récréation d'allées d'arbres, ainsi que la conservation, la restauration ou l'adaptation respectueuse du second œuvre (portes et fenêtres notamment), deux aspects du patrimoine particulièrement menacés. L'Avenue Augustin Nogue pourrait participer à ce concours une fois les abords refaits.

- Association Alpines : demande d'utilisation de la teppe St Martin. L'association organise 2 expositions en 2018. Le conseil donne son accord pour l'utilisation de la Teppe Saint Martin.
- Nettoyage de la Route de Vaux par M. Bacciotti
- Demande de Mme Pencz : construction d'un mur de soutènement mitoyen entre sa maison et la caserne des pompiers. Il est proposé d'attendre le début des travaux de la nouvelle caserne pour étudier la faisabilité
- 100 ans de Mme Pariat le 11 août 2018.

16 Tour de table

Daniel Bressand demande quand vont être terminés les travaux Route d'Aine. A priori d'ici un mois. Il s'interroge aussi sur le devenir de l'épicerie. Elle est ouverte très aléatoirement en ce moment.

Mathilde Nourry-Gagny annonce son départ de la commune pour des raisons professionnelles et de fait sa démission du conseil municipal.

Daniel Bouchard se porte parole de M Verne qui souhaiterait savoir quand le Chemin de la Motte sera refait. Il croit savoir que le Conseil départemental souhaite enlever le barrage dans la Mouge qui alimente le lavoir de Rizerolles. Le Maire dit ne pas être au courant. Le bar de la salle des fêtes n'est toujours pas opérationnel. Une nouvelle relance sera faite auprès de M Barraud. Les riverains du Champ Jaillot déplore la vitesse excessive des véhicules rue Basse et disent avoir des difficultés à sortir en toute sécurité de chez eux.

Jean-Paul Dufour a assisté à la réunion de bornage de la parcelle communale qui va être plantée par M Blanchard. Un sentier passant au milieu, il est proposé d'enlever cette surface dans le bail.

Dany Grandjean a rencontré Mme Renaud qui souhaiterait que le tuyau soit remis dans le fossé devant chez elle.

17 Agenda

- 01/03 : MBA, conseil communautaire
- 03/03 : banquet des chasseurs
- 05/03 : comité de pilotage Récréa'Mômes
- 07/03 : ASA
- 09/03 : Conseil d'école
- 10/03 : Carnaval de la Tirelire des Ecoles à Saint Gengoux de Scissé
- 11/03 : vente de boudin des Chasseurs
- 12/03 : Ecole, appel d'offres, ouverture des plis
- 15/03 : expertise terrain Fourgeot
- 17/03 : Conscrits
- 18/03 : Foire à tout
- 19/03 : Cérémonie à 18h
- 26/03 : Ecole : présentation du rapport d'analyse et choix des entreprises

Toutes les questions ayant été abordées, la séance est levée à 23h20.

Prochain Conseil municipal le mardi 27 mars à 20h